



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 03292

Numéro SIREN : 752 159 723

Nom ou dénomination : MEDIPROM

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2017 sous le numéro de dépôt B2017/006979

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/006979**
n°de gestion : **2012B03292**
n°SIREN : **752 159 723 RCS Lyon**

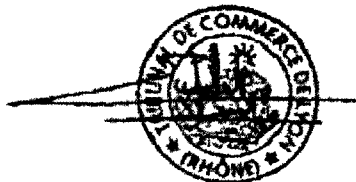
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 15/03/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

MEDIPROM - Société par actions simplifiée
1 quai Jules Courmont 69002 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



4841904

**COMPTES ANNUELS
AU 30 JUIN 2016**

Société MEDIPROM
69002 LYON

Page 2

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2016 12			Exercice N-1 30/06/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	22 399	8 198	14 201	748	13 453	NS
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	4 150		4 150	3 150	1 000	31.75
	Créances rattachées à des participations	630 399		630 399	692 642	62 243	8.99
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	151 563		151 563	151 563		
	Total II	808 510	8 198	800 312	848 102	47 790	5.63
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matieres premieres, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermediaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	59 280		59 280	45 811	13 469	29.40
	Autres créances	45 345		45 345	9 611	35 735	371.82
	Capital souscrit - appelé non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	25 026		25 026	98 826	73 799	74.69
	Charges constatées d'avance (3)	6 987		6 987	6 233	755	12.11
	Total III	136 639		136 639	160 480	23 841	14.86
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	945 149	8 198	936 951	1 008 582	71 631	7.10

(1) Dont plus d'un an

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

776 649

CACONSEIL

Document N° 001502 en Euros

Société MEDIPROM
69002 LYON

Page 3

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2016	Exercice N-1 30/06/2015	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Reserves statutaires ou contractuelles				
	Reserves réglementées				
	Autres réserves	578 910	255 909	323 001	126.22
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	9 978	323 001	313 023	96.91
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	599 888	589 910	9 978	1.69
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	2 273	795	1 478	185.84
	Emprunts et dettes financières diverses	264 167	276 420	12 253	4.43
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 767	48 433	6 666	13.76
	Dettes fiscales et sociales	26 897	78 627	51 730	65.79
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	84	856	772	90.18
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	1 875	13 542	11 667	86.15
	Total IV	337 063	418 672	81 609	19.49
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	936 951	1 008 582	71 631	7.10

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

337 063 418 672

Exercice N° 001502 en Euros

C. G. OXSEII

Société MEDIPROM
69002 LYON

Page 4

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2016 12			Exercice N-1 30/06/2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	143 967		143 967	211 467		67 501	31.92
Chiffre d'affaires NET	143 967		143 967	211 467		67 501	31.92
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			39 600	1 109		38 491	NS
Autres produits			73	2		71	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			183 640	212 579		28 939	13.61
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			269 017	183 817		85 200	46.35
Impôts, taxes et versements assimilés			9 183	6 468		2 714	41.96
Salaires et traitements			66 120	63 858		2 262	3.54
Charges sociales			25 846	25 591		254	0.99
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations dotations aux amortissements			462	3 914		3 482	88.29
Sur immobilisations dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant dotations aux dépréciations				39 600		39 600	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			24 124	24 018		106	0.44
Total des Charges d'exploitation (II)			394 751	347 297		47 454	13.66
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			211 111	134 718		76 393	56.71
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

Dossier N° 001502 en Euros

CONSEIL

Société MEDIPROM
69002 LYON

Page 5

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2016	30/06/2015	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	243 221	483 039	239 819	49.65
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	243 221	483 039	239 819	49.65
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	18 141	7 972	10 169	127.55
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	18 141	7 972	10 169	127.55
2. Résultat financier (V-VI)	225 079	475 067	249 987	52.62
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	13 968	340 349	326 380	95.90
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 318	1 318	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		670	670	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		1 988	1 988	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 878	90	2 788	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		670	670	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	2 878	760	2 118	278.62
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 878	1 228	4 106	334.26
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 113	18 576	17 463	94.01
Total des produits (I+III+V+VII)	426 860	697 606	270 746	38.81
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	416 882	374 605	42 277	11.29
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	9 978	323 001	313 023	96.91

* Y compris : Prélèvement de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

164 572 483 039

6 135 7 972

CAVONSEII

Document N° 001 502 en Euros

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 936 951 25 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 143 966.67 Euros et dégageant un bénéfice de 9 977.83 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2015 au 30/06/2016

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Notre société détient une participation à hauteur de 50% dans la SCCV MILLION. Celle-ci a été constituée en mai 2013 pour la construction d'une résidence pour sénior. Le projet initial a été suspendu. Notre société cherche à revendre le terrain, les études et frais engagés à ce jour. Des négociations sont en cours et devraient aboutir au début de l'année 2017. Au 30 juin 2016 les sommes dues à notre société par cette SCCV s'élèvent à 537 K€

Le Président de la société MEDIPROM a arrêté les comptes au 30 juin 2016 en estimant que les négociations en cours permettraient de revendre ce programme sans perte

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Informations générales complémentaires

Prorata de TVA / déductibilité de la TVA :

L'activité de la SAS Mediprom se décompose en deux activités distinctes :

- activité de gestion de portefeuille de participations (opérations hors champ d'application de la TVA)
- activité de gestion de programmes immobiliers, gestion des travaux et des équipes (opérations entrant dans le champ d'application de la TVA).

La société est donc soumise au calcul d'un prorata de déduction : la méthode utilisée est la distinction des charges afférentes aux activités en deux secteurs distincts.

La TVA non déductible comptabilisée sur l'exercice s'élève à 5,8 K€.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 2 554 €.

Ce montant se décompose comme suit :

- un produit définitif relatif à l'année civile 2015 de 2 381 €
- un produit à recevoir relatif au 1er semestre 2016 de 1 253 € (il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2016).

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 2 381 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	2 381
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	2 381

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Révaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	7 490		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	994		13 915
TOTAL	8 484		13 915
Autres participations	695 792		313 932
Prêts, autres immobilisations financières	151 563		
TOTAL	847 354		313 932
TOTAL GENERAL	855 838		327 847

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			7 490	7 490
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			14 909	14 909
TOTAL			22 399	22 399
Autres participations		375 175	634 549	634 549
Prêts, autres immobilisations financières			151 563	151 563
TOTAL		375 175	786 111	786 111
TOTAL GENERAL		375 175	808 510	808 510

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	7 347	143		7 490
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	389	319		708
TOTAL	7 736	462		8 198
TOTAL GENERAL	7 736	462		8 198

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal générales agenc aménag divers	143				
Matériel de bureau informatique mobilier	319				
TOTAL	462				
TOTAL GENERAL	462				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	39 600		39 600		
TOTAL	39 600		39 600		
TOTAL GENERAL	39 600		39 600		
Dont dotations et reprises d'exploitation			39 600		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	630 399	630 399	
Autres immobilisations financières	151 563	151 563	
Autres créances clients	59 280	59 280	
Impôts sur les bénéfices	15 983	15 983	
Taxe sur la valeur ajoutée	28 109	28 109	
Divers état et autres collectivités publiques	1 253	1 253	
Charges constatées d'avance	6 987	6 987	
TOTAL	893 574	893 574	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	2 273	2 273		
Emprunts et dettes financières divers	1 811	1 811		
Fournisseurs et comptes rattachés	41 767	41 767		
Personnel et comptes rattachés	6 587	6 587		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 711	8 711		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 719	10 719		
Autres impôts taxes et assimilés	880	880		
Groupe et associés	262 356	262 356		
Autres dettes	84	84		
Produits constatés d'avance	1 875	1 875		
TOTAL	337 063	337 063		

Composition du capital social

(PCG, Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	100.0000	75			75
Actions de préférence "P"	100.0000	25			25

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	2 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et info.	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.
Cette dernière est déterminée en fonction d'une analyse multicritère tenant compte notamment de la valeur de rendement de l'actif reestimée, de la valeur probable de négociation, et des perspectives d'avenir.

Créances immobilisées

(PCG Art 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	20 400
Autres immobilisations financières	146 250
Créances clients et comptes rattachés	21 760
Autres créances	1 253
Total	169 663

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	218
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 557
Dettes fiscales et sociales	6 598
Total	23 373

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 987
Total	6 987
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 875
Total	1 875

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code de Commerce Art R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	2 750	1 400	
Créances rattachées à des participations	541 350	89 049	
Créances clients et comptes rattachés	47 520	11 760	
Emprunts et dettes financières diverses	264 167		

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	6 136	164 572
Dont entreprises liées	6 136	164 572

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	13 968	1 526
Résultat exceptionnel (hors participation)	2 878-	413-
Résultat comptable (hors participation)	11 091	1 113

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 145,33 euros. Ce montant correspond en totalité aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

Il n'y a pas eu d'honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-29)

Engagements donnés

Avals et cautions	647 917
Total (1)	647 917
(1) dont concernant les participations	647 917

Détail des cautions :

- créance sur dépôt de garantie 146 250 €
- caution Caisse d'Epargne pour Lumiro 366 667 €
- caution Caisse d'Epargne pour Chambéry 135 000 €.

Soit au total, 647 917 euros

Engagements reçus

Néant.

Société MEDIPROM
69002 LYON

Page 15

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Liste des filiales et participations

(Code de Commerce Art 1. 233-15, PCG Art 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- STUDIO 24	66 122	75.00	65 122
- GVS VALORISATION	4 129	100.00	2 848
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- FEUILLAT	226 706	50.00	225 706
- MILLION	621	50.00	1 621
- LE TRIDENT	237 147	33.33	235 947
- LUMIRO	3 000	33.33	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	128	67120000
- Dons	2 750	67131000
Total	2 878	

MEDIPROM

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 10 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LYON (69002)
1 QUAI JULES COURMONT**

752 159 723 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016

Chers Associés,

Je vous ai réunis en assemblée générale, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, afin de vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice social clos le 30 juin 2016 et de ses perspectives d'avenir. A cette occasion, les comptes dudit exercice seront soumis à votre approbation.

Les convocations à la présente assemblée vous ont été adressées dans les formes et délais prévus par les statuts de la société et tous les documents et renseignements prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires vous ont été communiqués ou tenus à votre disposition, au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Vous noterez toutefois que, statuant sur requête, Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de LYON a rendu le 9 février 2017 une Ordonnance autorisant la prorogation du délai légal pour la tenue de l'assemblée annuelle.

Les comptes annuels qui vous sont présentés ont été établis suivant les mêmes règles de présentation et méthodes d'évaluation que celles retenues pour l'exercice précédent.

ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE

L'activité et les résultats de notre société au cours de cet exercice social, d'une durée de 12 mois, se présentent comme suit :

Résultat d'exploitation

L'activité durant l'exercice se traduit par un chiffre d'affaires de 143 967 euros et le total des produits d'exploitation s'élève à 183 640 euros, après prise en compte, des reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges pour 39 600 euros et des autres produits pour 73 euros.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 394 751 euros, dont 462 euros de dotations d'exploitation aux amortissements, faisant ainsi ressortir un résultat d'exploitation déficitaire de 211 111 euros alors qu'il était déficitaire de 134 718 euros pour l'exercice précédent.

Résultat financier et résultat courant avant impôt

Le total des produits financiers s'élève à 243 221 euros, et comprend uniquement des produits de participations.

Le total des charges financières s'élève à 18 141 euros, et comprend uniquement des intérêts et charges assimilées et des pertes sur créances liées aux participations.

Compte tenu du résultat financier, bénéficiaire de 225 079 euros, le résultat courant avant impôt est bénéficiaire de 13 968 euros, contre un résultat courant avant impôt bénéficiaire de 340 349 euros pour l'exercice précédent.

Résultat exceptionnel et résultat net comptable

En l'absence de produits exceptionnels, mais après comptabilisation des charges exceptionnelles qui s'élèvent globalement à 2 878 euros, et compte tenu de l'impôt sur les sociétés pour 1 113 euros, les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net comptable de 9 977,83 euros.

SITUATION DE LA SOCIETE

Le total de l'actif immobilisé net ressort à 800 312 euros.

Le total de l'actif circulant s'élève à 136 639 euros.

Les acquisitions auxquelles il a été procédé au cours de cet exercice représentent un investissement de 327 847 euros.

Les sorties d'actif se sont élevées en valeur comptable brute à 375 175 euros, et n'ont engendré aucune plus-value ou moins-value nette à court terme.

Compte tenu du résultat de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à 599 888 euros et se décomposent comme suit :

	Exercice 30/06/2016	Exercice 30/06/2015
Capital social	10 000	10 000
Réserve légale	1 000	1 000
Autres réserves	578 910	255 909
Résultat de l'exercice	9 978	323 001
Capitaux propres	599 888	589 910

Au 30 juin 2016, le total du bilan de la société s'élevait à 936 951 euros, contre 1 008 582 euros au titre de l'exercice précédent.

DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Pour satisfaire aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce nous vous précisons :

- qu'au 30 juin 2016 nous restions devoir à nos fournisseurs une somme globale de 25 209,83 euros, dont 20 815,56 euros à échéance au 30 juillet 2016, 0 euros à échéance au 30 août 2016, 3 348,33 euros à échéance au 30 septembre 2016, et 1 045,94 euros au-delà ;
- qu'au 30 juin 2015 nous restions devoir à nos fournisseurs une somme globale de 34 297 euros, dont 31 727 euros à échéance au 30 juillet 2015, 514 euros à échéance au 30 août 2015, et 2 056 euros au-delà.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT (Article 223 quater du CGI)

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il vous est signalé qu'aucune somme concernant des dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'a été réintégrée dans le résultat fiscal.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Si ce n'est une recherche permanente de nouvelles méthodes d'exploitation pour mieux nous adapter au marché et mieux satisfaire nos clients, rien de particulier n'est à signaler.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prises de participations et de contrôle

Conformément à l'article L. 233-6, alinéa 1 du Code de Commerce, il est porté à votre connaissance que notre société a pris une participation de 33,33 % dans le capital de la SNC LUMIRO.

Activité des filiales et participations

La société GVS VALORISATION, dont nous détenions 100 % du capital au 30 juin 2016, a réalisé lors de l'exercice clos le 31 octobre 2015, un chiffre d'affaires hors taxes de 876 euros et a enregistré un bénéfice de 2 848 euros.

La société MILLION, dont nous détenions 50 % du capital au 30 juin 2016, a réalisé lors de l'exercice clos le 31 décembre 2015, un chiffre d'affaires hors taxes de 0 euros et a enregistré une perte de 1 621 euros.

La société STUDIO 24, dont nous détenions 75 % du capital au 30 juin 2016, a réalisé lors de l'exercice clos le 30 avril 2016, un chiffre d'affaires hors taxes de 340 821 euros et a enregistré un bénéfice de 65 122 euros.

La société FEUILLAT, dont nous détenions 50 % du capital au 30 juin 2016, a réalisé lors de l'exercice clos le 31 décembre 2015, un chiffre d'affaires hors taxes de 1 323 617 euros et a enregistré un bénéfice de 225 706 euros.

La SNC LE TRIDENT, dont nous détenions 33,33 % du capital au 30 juin 2016, a réalisé lors de l'exercice clos le 31 décembre 2015, un chiffre d'affaires hors taxes de 637 747 euros et a enregistré un bénéfice de 235 947 euros.

La SNC LUMIRO, dont nous détenions 33,33 % du capital au 30 juin 2016, cloturera son premier exercice le 31 décembre 2017.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET MODIFICATIONS STATUTAIRES INTERVENUS EN COURS D'EXERCICE

Evénements significatifs

Prise une participation de 33,33 % dans le capital de la SNC LUMIRO.

Le programme MILLION porté par notre filiale est en cours de revente, suite à la faible commercialisation.

Aucun autre événement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

Modifications statutaires

Aucune modification statutaire n'a été décidée au cours de l'exercice.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Aucun événement important n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

EVOLUTION PREVISIBLE - PERSPECTIVES

Nous nous efforçons d'accroître notre volume d'activité, afin de dégager des résultats satisfaisants à la clôture de l'exercice actuellement en cours.

AFFECTATION DU RESULTAT

Il vous est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 9 977,83 euros, en totalité au poste Autres réserves.

DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES DEJA INTERVENUES
--

Conformément aux dispositions légales, il est porté à votre connaissance qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la constitution de la société.

CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il vous sera également donné lecture du rapport général du commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU PRESIDENT

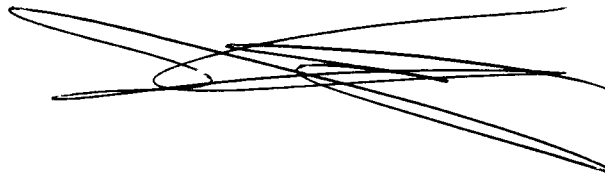
Le mandat de la société PROMOTYS GROUPE, Président, arrivant à expiration il vous est proposé de la renouveler dans ses fonctions pour une durée de cinq (5) ans, soit jusqu'à l'assemblée générale qui approuvera les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, avec les pouvoirs qui lui avaient précédemment été attribués.

RESOLUTIONS PROPOSEES

Vous trouverez en annexe du présent rapport, outre le tableau des filiales et participations, le texte des résolutions qui vous sont soumises.

Par avance, votre Président vous remercie de bien vouloir lui donner quitus de sa gestion pendant l'exercice écoulé.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the text 'Le Président'.

MEDIPROM

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 10 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LYON (69002)
1 QUAI JULES COURMONT**

752 159 723 RCS LYON

**AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTEE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 28 FEVRIER 2017**

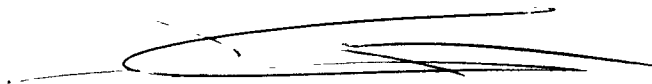
Exercice clos le 30 juin 2016

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 9 977,83 euros, en totalité au poste Autres réserves.

Certifié conforme

Le Président



Exemplaire
Greffe

MEDIPROM

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €

1 quai Jules Courmont

69002 LYON

RCS 752 159 723

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la **Société MEDIPROM**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le paragraphe « *Faits caractéristiques de l'exercice* » de l'annexe aux comptes annuels mentionnant la situation des créances sur la société SCCV MILLION et les négociations en cours pour la cession du projet porté par cette filiale et le recouvrement des actifs possédés par votre société.

2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des titres de participations et des avances aux filiales.

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note de l'annexe présente l'appréciation de votre président sur l'opération portée par votre filiale SCCV MILLION et l'absence d'impact sur les comptes annuels de l'exercice clos au 30 juin 2016.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues, sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, nous estimons que l'annexe donne une information pertinente sur la situation de ce projet et de son dénouement envisagé.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

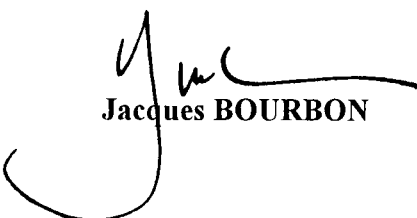
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Charbonnières, le 13 février 2017

Pour In Extenso Rhône-Alpes
Commissaire aux comptes


Jacques BOURBON